

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version 2.0      Date de révision: 11/07/2020      Numéro de la FDS: 000000261439      Date de dernière parution: 08/07/2020  
Date de la première version publiée: 08/07/2020

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : MasterProtect EL 750 FN Pas TB  
Code du produit : 00000000051718978 00000000051718978  
Autres moyens d'identification : MProtect EL 750 FN Pas TB

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.  
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor  
Mississauga ON L5N 8C3  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Revêtement imperméable  
Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1A  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 2 (Reins)  
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 3  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger  
Mentions de danger : H350 Peut provoquer le cancer par inhalation.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins)

---

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version 2.0      Date de révision: 11/07/2020      Numéro de la FDS: 000000261439      Date de dernière parution: 08/07/2020  
 Date de la première version publiée: 08/07/2020

à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H402 Nocif pour les organismes aquatiques.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence

:

**Prévention:**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

**Stockage:**

P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Pas de données disponibles.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nature chimique : Solution aqueuse polymères acryliques

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
calcaire	1317-65-3	>= 30 - < 50
dioxyde de titane	13463-67-7	>= 5 - < 10
Perlite, expansée	93763-70-3	>= 1 - < 5
éthylèneglycol	107-21-1	>= 1 - < 5
dioxyde de silicium	7631-86-9	>= 0.1 - < 1
oxyde de zinc	1314-13-2	>= 0.1 - < 1
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	>= 0.1 - < 1
Quartz (SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7	>= 0.1 - < 1
diuron	330-54-1	< 0.1

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/07/2020
2.0	11/07/2020	000000261439	Date de la première version publiée: 08/07/2020

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

- En cas d'inhalation : En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.  
Ne PAS faire vomir.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut provoquer le cancer par inhalation.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Voir la rubrique 10 de la FDS - Stabilité et réactivité.
- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives  
oxydes d'azote  
fumées  
noir de carbone  
oxydes de carbone
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, : Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisa-

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/07/2020
2.0	11/07/2020	000000261439	Date de la première version publiée: 08/07/2020

équipement de protection et procédures d'urgence	tion. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur, quitter immédiatement la pièce. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
Précautions pour la protection de l'environnement	: Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
Conditions de stockage sûres	: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
Matières à éviter	: Respecter la réglementation du concepte de stockage groupé VCI.
Température de stockage recommandée	: > 5 °C

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version 2.0      Date de révision: 11/07/2020      Numéro de la FDS: 000000261439      Date de dernière parution: 08/07/2020  
 Date de la première version publiée: 08/07/2020

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
calcaire	1317-65-3	valeur REL (Respirable)	5 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
		valeur REL (Total)	10 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
		PEL (Fraction respirable)	5 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		PEL (Poussière totale)	15 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (Fraction respirable)	5 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME (Poussière totale)	15 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
dioxyde de titane	13463-67-7	STEL	20 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VME	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIHTLV
		PEL (Poussière totale)	15 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP (poussière)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version 2.0      Date de révision: 11/07/2020      Numéro de la FDS: 000000261439      Date de dernière parution: 08/07/2020  
 Date de la première version publiée: 08/07/2020

		totale)		
		TWA	10 mg/m3 (Dioxyde de titane)	ACGIH
Perlite, expansée	93763-70-3	valeur REL (Respirable)	5 mg/m3	NIOSH
		valeur REL (Total)	10 mg/m3	NIOSH
		VME (Fraction respirable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME (Poussière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
éthylèneglycol	107-21-1	VME (Fraction vaporisée)	25 ppm	ACGIHTLV
		VLE (Fraction vaporisée)	50 ppm	ACGIHTLV
		VLE (Aérosol, inhalable.)	10 mg/m3	ACGIHTLV
		(c)	100 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (à particules)	10 mg/m3	CA BC OEL
		STEL (à particules)	20 mg/m3	CA BC OEL
		C (aérosol)	100 mg/m3	CA BC OEL
		C (Vapeur)	50 ppm	CA BC OEL
		P (vapeur et brouillard)	50 ppm 127 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Vapeur)	25 ppm	ACGIH
		STEL (Vapeur)	50 ppm	ACGIH
		STEL (Fraction inhalable, Aérosol uniquement)	10 mg/m3	ACGIH
oxyde de zinc	1314-13-2	VME (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIHTLV
		VLE (Fraction respirable)	10 mg/m3	ACGIHTLV

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version 2.0      Date de révision: 11/07/2020      Numéro de la FDS: 000000261439      Date de dernière parution: 08/07/2020  
 Date de la première version publiée: 08/07/2020

		valeur REL (fumées)	5 mg/m3	NIOSH
		valeur REL (poussière)	5 mg/m3	NIOSH
		VLE (fumées)	10 mg/m3	NIOSH
		Ceil_Time (poussière)	15 mg/m3	NIOSH
		PEL (Poussière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		PEL (Fraction respirable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		PEL (fumées)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (fumées)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME (Fraction respirable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME (Poussière totale)	10 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VLE (fumées)	10 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA AB OEL
		STEL (Respirable)	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		STEL (Respirable)	10 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (Fumées)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		VECD (Fumées)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIH
		STEL (Fraction respirable)	10 mg/m3	ACGIH
Quartz (SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7	VME (Fraction respirable)	0.025 mg/m3	ACGIHTLV

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version 2.0      Date de révision: 11/07/2020      Numéro de la FDS: 000000261439      Date de dernière parution: 08/07/2020  
 Date de la première version publiée: 08/07/2020

		VME	0.05 mg/m3 (Poussière alvéolaire)	29 CFR 1910.1001-1050
		OSHA Action level	0.025 mg/m3 (Poussière alvéolaire)	29 CFR 1910.1001-1050
		valeur REL (Poussière alvéolaire)	0.05 mg/m3	NIOSH
		TWA (Matières particulaires respirables)	0.025 mg/m3	CA AB OEL
		LMPT (Fraction respirable)	0.1 mg/m3	CA ON OEL
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Respirable) (Silice)	0.025 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable) (Silice)	0.025 mg/m3	ACGIH
diuron	330-54-1	VME	10 mg/m3	ACGIHTLV
		valeur REL	10 mg/m3	NIOSH
		VME	10 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	10 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Assurer une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un respirateur contre les vapeurs/particules organiques homologué par NIOSH (ou l'équivalent) au besoin.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection léger

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/07/2020
2.0	11/07/2020	000000261439	Date de la première version publiée: 08/07/2020

---

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

---

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	: liquide
Couleur	: pigmenté
Odeur	: doux(ce), légère odeur
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: env. 9.2 - 10.0
Point de fusion	: Pas de données applicables disponibles.
Point de congélation	: Pas de données applicables disponibles.
Point d'ébullition	: 192.78 - 205.00 °C
Point d'éclair	: 93.34 °C
Taux d'évaporation	: Pas de données applicables disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz)	: non inflammable
Densité de vapeur relative	: Plus lourd que l'air.
Densité	: env. 1.2 - 1.4 gcm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: Pas de données applicables disponibles.

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version 2.0      Date de révision: 11/07/2020      Numéro de la FDS: 000000261439      Date de dernière parution: 08/07/2020  
Date de la première version publiée: 08/07/2020

---

Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Pas de données applicables disponibles.
Viscosité, cinématique	:	Pas de données applicables disponibles.
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant
Point de sublimation	:	Pas de données applicables disponibles.
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Taux de corrosion du métal	:	Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter	:	Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
Matières incompatibles	:	Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version 2.0      Date de révision: 11/07/2020      Numéro de la FDS: 000000261439      Date de dernière parution: 08/07/2020  
Date de la première version publiée: 08/07/2020

---

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Peut provoquer le cancer par inhalation.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:****Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Composants:**

oxyde de zinc:

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version 2.0      Date de révision: 11/07/2020      Numéro de la FDS: 000000261439      Date de dernière parution: 08/07/2020  
Date de la première version publiée: 08/07/2020

---

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

**diuron:**

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

**Persistance et dégradabilité****Composants:****Quartz (SiO<sub>2</sub>):**

Biodégradabilité : Remarques: Non applicable

**Potentiel de bioaccumulation****Composants:****Perlite, expansée:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: La valeur n'a pas été déterminée car la substance est inorganique.

**éthylèneglycol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: env. -1.36 (23 °C)  
Méthode: calculé selon Hansch/Leo  
BPL: aucune donnée  
Remarques: L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

**oxyde de zinc:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: La valeur n'a pas été déterminée car la substance est inorganique.

**distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Etude non réalisable pour des raisons techniques.

**Mobilité dans le sol****Composants:****oxyde de zinc:**

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version 2.0      Date de révision: 11/07/2020      Numéro de la FDS: 000000261439      Date de dernière parution: 08/07/2020  
Date de la première version publiée: 08/07/2020

---

Répartition entre les compartiments environnementaux : Adsorption  
Milieu: eau - sol  
log Kd: 1.15  
Méthode: Méthode de calcul  
Remarques: Non applicable

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

---

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/07/2020
2.0	11/07/2020	000000261439	Date de la première version publiée: 08/07/2020

TSCA : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

## Texte complet pour autres abréviations

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)

29 CFR 1910.1001-1050 : OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1050) (US)

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL : Valeur limite acceptable

29 CFR 1910.1001-1050 / OSHA Action level : Niveau d'action OSHA:

29 CFR 1910.1001-1050 / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps

ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme

ACGIHTLV / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures

CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes

CA AB OEL / (c) : plafond de la limite d'exposition professionnelle

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

CA BC OEL / C : limite du plafond

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

CA QC OEL / P : Plafond

## MasterProtect EL 750 FN Pas TB

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/07/2020
2.0	11/07/2020	000000261439	Date de la première version publiée: 08/07/2020

NIOSH / Ceil\_Time : Valeur limite maximale et intervalle de temps (si indiquées):  
NIOSH / valeur REL : Valeur limite d'exposition recommandée (REL):  
NIOSH / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 11/07/2020

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

**IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.**

**MasterProtect EL 750 FN Pas TB**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/07/2020
2.0	11/07/2020	00000261439	Date de la première version publiée: 08/07/2020

---

DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

CA / FR